

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

0H45

DE FORMATION

- Test de positionnement

FORMATION : L'offre d'achat

INTRODUCTION

A/ Expression de l'offre

B/ Les éléments caractéristiques de l'offre

C/ Les règles de rétractation

D/ L'acceptation de l'offre

1) Les droits de l'acquéreur

2) Les clauses de substitution

3) Les droits du vendeur

- Quiz

E/ Relevés de charges

F/ La caducité de l'offre

G/ Le dépôt de garantie

1) Le DG qu'est-ce que c'est?

2) Quand verser le DG?

3) Les différents cas

- Si vous faites valoir un droit de rétractation
- Si vous faites valoir une clause suspensive
- Si vous faites valoir un vice de consentement

- Quiz

H/ Incessibilité et intransmissibilité de l'offre

- Questionnaire de satisfaction

MODALITÉS

Durée : 0H45

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 54 54 40 04

Accompagnateur : Théo SUDRE